

Un service obligatoire dans des programmes de candidats...

SOMMAIRE

EXPRESSIONS CONTRE L'OBLIGATION	2
Yannick Blanc « Civique parce que volontaire »	2
Communiqués des associations Unis-Cité et Afev et de la FAGE	3
Candidats, engagez-vous aussi à garder et développer ce qui marche !	3
Service national obligatoire : un pansement sur une jambe de bois !	3
LIBÉRATION – ÉLECTIONS 2017 – DÉCRYPTAGE - 22 MARS 2017	4
Présidentielle : retour au service militaire obligatoire ?	4
SERVICE OBLIGATOIRE – SERVICE MILITAIRE	5
Emmanuel MACRON (En Marche !) - Service militaire obligatoire et universel d'un mois	5
Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) - Service citoyen obligatoire de 9 mois – Garde nationale	6
Marine LE PEN (Front National) - Rétablissement progressif d'un service militaire (minimum obligatoire 3 mois)	7
Nicolas DUPONT-AIGNAN (Debout la France) - Service national obligatoire civique et militaire, mixte, de 3 mois	7
Jacques CHEMINADE (Solidarité et progrès) - Rétablir la conscription : 6 mois + périodes de rappel.	7
Jean LASSALLE (Résistons !) - Rétablissement d'un service national d'un an, militaire ou civil	7
SERVICE VOLONTAIRE – DÉVELOPPEMENT DU SERVICE CIVIQUE	8
Benoît HAMON (Parti Socialiste) - Pour une meilleure reconnaissance de l'engagement des jeunes	8
François FILLON (Les Républicains) - Adapter le service civique et développer le volontariat associatif pour l'aide aux personnes âgées	8
PAS DE MENTION DANS LE PROGRAMME	8
Nathalie ARTAUD (Lutte Ouvrière) - Service civique : un « succès » ? Pour qui ? (Brève LO du 14 janvier 2017)	8
François ASSELINEAU (Union Populaire Républicaine)	8
Philippe POUTOU (Nouveau Parti Anticapitaliste)	8

ACTEURS

SANS DÉTOUR

CIVIQUE PARCE QUE VOLONTAIRE

Le succès grandissant du service civique (53 000 volontaires en 2015, près de 100 000 en 2016) et son image positive auprès de 90 % des jeunes (IFOP / Agence du service civique, « Baromètre connaissance, représentations et potentiel d'attractivité du service civique », 2^e éd., nov. 2016, JAn° 552/2017, p. 9) incitent certains responsables politiques à prôner l'instauration d'un service civique obligatoire. Paradoxalement, les jeunes eux-mêmes y sont majoritairement favorables (sondage Odoxa pour iTélé et *Le Parisien*, 30 janv. 2015). Pourtant, 67 % des jeunes en âge de s'engager se déclarent intéressés et prêts à s'engager en service civique tel qu'il existe aujourd'hui : un engagement volontaire (soit 7 points de plus qu'en 2015). Il y a derrière l'idée d'obligation une aspiration légitime, mais aussi un malentendu profond sur ce qui fait le succès du service civique. Ce qui est légitime, et ce que confirme l'expérience des 200 000 jeunes qui ont effectué un service civique depuis 2010, c'est de considérer qu'une période d'engagement de six à douze mois dans une mission d'intérêt général placée sous l'égide des valeurs de la République devrait être une étape obligée dans tout parcours de formation.

Contrairement à ce qu'était jadis le service militaire, cette étape n'est nullement considérée par les jeunes comme un sacrifice ou une simple parenthèse, mais comme un moment clé de leur orientation et de leur formation. Ils y voient à la fois une expérience d'engagement au service de la société – « être utile et se sentir utile » est la définition qu'un groupe de jeunes volontaires m'a donnée de l'engagement – et une première expérience dans un univers professionnel, un précieux sésame pour entrer sur le marché du travail. Comme l'ont montré en leur temps les enquêtes de la Fonda et de France Bénévolat sur l'engagement bénévole des jeunes, l'engagement civique n'est donc pas sans contre-

partie : il permet au jeune d'élargir sa surface sociale, d'acquiescer une première expérience de vie active, de vérifier ou de remettre en cause son orientation professionnelle.

Le volontariat est au cœur de cette expérience. Il permet au jeune de choisir le moment, l'enjeu, le thème de son engagement et d'assumer ce choix. La relation qu'il établit avec l'organisme public ou associatif qui l'accueille ne repose pas sur un lien de subordination mais sur un engagement réciproque, un échange de dons. Contrairement à tout ce qu'il a vécu dans son parcours scolaire, réussi ou non, on ne demande pas au jeune de prouver ce qu'il a acquis ou de se conformer à un modèle, mais de donner le maximum de ce qu'il est et de ce qu'il peut faire. Ce qui s'établit alors et qui n'a pas de prix est tout simplement une relation de confiance. Les témoignages des jeunes volontaires et de ceux qui les accueillent sont unanimes : le service civique est pour le jeune un moment de découverte de soi-même et des autres ; ceux qui l'accueillent s'émerveillent de ce que la présence des jeunes leur apporte de neuf.

Obligatoire, non. Universel, oui. Pourquoi voulons-nous un service civique universel ? Parce que nous voulons former des citoyens qui s'engagent au service de la communauté nationale pour la faire vivre et pour la défendre, parce que nous avons besoins de citoyens libres, capables d'initiative et de responsabilité dans leur relation à autrui et dans leur participation à l'action collective. Seul l'engagement volontaire peut être le point de départ de cette école. Et plutôt que de fixer une nouvelle obligation s'ajoutant à la pyramide des normes que nous trouvons déjà asphyxiante, faisons du service civique universel le but d'un engagement collectif. Nous pourrions ainsi retrouver, toutes générations confondues, le chemin du faire ensemble. ■



« Pourquoi voulons-nous un service civique universel ? Parce que nous voulons former des citoyens qui s'engagent au service de la communauté nationale pour la faire vivre et pour la défendre »

BIO EXPRESS

YANNICK
BLANC

Président de l'Agence du service civique depuis juin 2016
Président de la Fonda depuis mars 2012

HAUT-COMMISSAIRE À L'ENGAGEMENT CIVIQUE
DEPUIS JUIN 2016

#MacronDéfense – Le Service Civique : un des piliers du lien entre notre Jeunesse et notre République...

Candidats, engagez-vous aussi à garder et développer ce qui marche !

Samedi 18 mars, dans l'exposé de son programme en matière de défense, Emmanuel Macron déclarait qu'il voulait instaurer un service militaire obligatoire d'un mois pour tous les jeunes, filles et garçons. Quels que soient la faisabilité et l'intérêt effectif d'une telle mesure, une chose est sûre : elle ne doit pas se faire au détriment du développement du Service Civique*, qui lui a déjà fait la preuve de sa capacité à réconcilier les jeunes avec notre République, et à les préparer à entrer plus confiants et formés dans la vie citoyenne et professionnelle...

Nous ne nous prononcerons pas sur une mesure dont seuls les professionnels de la défense sont en capacité d'évaluer la faisabilité et l'utilité réelle. Mais une chose est sûre : le lien entre les jeunes et la Nation ne passera pas uniquement par le renforcement du lien armée-nation. C'est aussi en développant le sentiment d'appartenance à une destinée commune, le sens du devoir de s'engager pour l'intérêt général, l'esprit de fraternité, que nous développerons notre cohésion nationale.

Le Service Civique créé en 2010 par un vote unanime de nos parlementaires, et depuis plébiscité par tous, est l'un de ces rares dispositifs publics qui ont relevé ce défi, et réussi ce formidable pari d'être triplement gagnant :

- Il réconcilie les jeunes avec la « chose publique », en leur permettant d'expérimenter ce sentiment essentiel qu'est « l'utilité sociale », il leur fait prendre conscience qu'ils peuvent et doivent tous être acteurs de notre société.
- Il leur permet d'avoir une expérience conséquente (6-12 mois), et de développer sur cette durée des compétences et savoirs-être qui leur sont ensuite précieux pour entrer dans la vie professionnelle.
- Il a permis de mobiliser en 2016, 100 000 jeunes sur de grandes causes nationales : la prévention santé, l'accompagnement à la scolarité, la lutte contre l'isolement de nos aînés, la transition énergétique... Et il pourrait en mobiliser bien plus : 67% des jeunes sont aujourd'hui prêts à se mobiliser dans ce service civique « gagnant / gagnant » si on leur propose une mission intéressante, soit un potentiel de... 500.000 jeunes par an !

Nous attendons donc des candidats à cette élection présidentielle qu'ils s'engagent à... GARDER CE QUI MARCHE !, et à développer le Service Civique tel que (bien) conçu par la loi de mars 2010 : afin que tous les jeunes puissent, à leur manière, trouver leur rôle dans la société, et apporter leur contribution à la France de la fraternité. Car oui, l'engagement n'est pas que politique ou militaire. L'engagement est aussi citoyen.

Les jeunes français s'engagent ! En Europe, ils sont même les deuxièmes sur le podium de l'engagement après l'Islande. Ils ont d'autant plus envie de s'impliquer quand on leur fait confiance et quand on accepte de leur offrir un cadre où ils peuvent aider les autres tout en s'aidant eux-mêmes.



Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) - 18 mars 2017

<http://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2017-03-18.fage-service-civique-obligatoire-un-pansement-sur-une-jambe-de-bois.htm>

Service national obligatoire : un pansement sur une jambe de bois !

Alors que la campagne de l'élection présidentielle bat son plein et que les débats de fond peinent à émerger, les candidats tardent à mettre sur la table de véritables propositions en faveur des jeunes. **Prétendant émanciper la jeunesse, très nombreux sont les candidats à proposer la réinstauration d'un service national obligatoire, le plus souvent militaire.** Cette mesure, c'est l'arbre démagogique qui cache la forêt du manque total d'ambition pour la jeunesse dans les différents projets.

Nos responsables politiques ont décidément une bien belle image des jeunes et de leur engagement ! À croire qu'à gauche comme à droite, le "Jeune", entité homogène, est individualiste, feignant, penché sur son téléphone à longueur de journée et qu'un service militaire permettra de le remettre dans le droit chemin des valeurs de notre république. Quel mépris et quel méconnaissance des jeunes et de leur engagement ! Quelle démagogie également, puisqu'aucun d'entre eux n'évoque le financement nécessaire à cette proposition. **Un financement qui serait bien mieux investi en faveur de l'éducation ou de l'accès à l'autonomie. N'avez-vous donc rien d'autre pour la jeunesse ?**

C'est un énorme pas en arrière, fruit d'un véritable fantasme qui considère qu'un service national obligatoire imposé par la nation permettra à la jeunesse, dans toutes ses composantes, de mieux « filer droit ». **Une approche punitive.** En se détournant des horizontales organisations du lointain XXème siècle, partis politiques désertés et syndicats peinant à se repenser, les jeunes ne s'éloignent ni de l'engagement, ni de la politique. C'est, en réalité, tout à fait le contraire : **nos générations sont probablement, parmi celles des dernières décennies, les plus sensibles à l'engagement citoyen, au monde qui les entoure, à la chose publique, à la vie de la Cité.** Si cette sensibilité se mue dans des codes et pratiques nouvelles, s'exprime par des choix et usages inédits, la réalité est bel et bien là : **la jeunesse n'est pas résignée à regarder le monde se (dé)faire sans agir.** L'y contraindre reviendrait à casser cette volonté de s'engager, d'agir, de participer, qui n'existe que parce qu'elle est intrinsèquement volontaire et consciente.

D'aucuns promeuvent le service civique obligatoire comme un moyen de permettre **une réelle mixité sociale. Si elle doit être promue, ce doit être au moyen de notre système éducatif.** Aujourd'hui inégalitaire, son organisation doit être repensée tout en dotant des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

La FAGE réaffirme son opposition totale à la mise en place de tout service national obligatoire, et attend des candidats qu'ils reconsidèrent leur vision de l'engagement des jeunes. Les citoyens, appelés aux urnes, méritent mieux que des propositions qui surfent sur les enquêtes d'opinion, déconnectées de la réalité du terrain. Service national obligatoire, sélection à l'entrée de l'université : **n'avez-vous que le recul et la contrainte à proposer ?**

La FAGE tient à rappeler que la jeunesse doit être une priorité du prochain gouvernement. Si permettre à tous les jeunes sans distinction de s'engager librement est un objectif essentiel, la priorité absolue doit être l'accompagnement de tous les jeunes vers la formation et vers l'emploi, conditions nécessaires de l'autonomie d'une génération qui refusera d'être sacrifiée. C'est ce qu'attendent les jeunes, et c'est sur ces priorités que les candidats seront jugés.

Présidentielle : retour au service militaire obligatoire ?

http://www.liberation.fr/elections-presidentielle-legislatives-2017/2017/03/22/presidentielle-retour-au-service-militaire-obligatoire_1557490

Inconnu de la génération des 20-40 ans, le service militaire a disparu il y a plus d'une quinzaine d'années. Mais certains candidats à la présidentielle remettent l'idée sur la table.

Le service militaire obligatoire a été suspendu en 1997 par Jacques Chirac et un décret a mis fin à la conscription en 2001. Il a laissé la place à une armée de métier et les jeunes Français se contentent depuis d'assister à une Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD) entre 16 et 25 ans.

Insuffisant pour Emmanuel Macron ou Marine Le Pen, qui se prononcent pour un retour du service militaire obligatoire. Les Français, quant à eux, sont favorables à 74% à cette mesure, d'après un sondage de *Direct matin* publié en novembre 2016. Tour d'horizon des propositions des candidats à la présidentielle.

Pour un service «militaire» obligatoire

- **Emmanuel Macron** a relancé le débat le 18 mars. En présentant son projet pour les armées, le candidat d'En marche a proposé d'instaurer un service militaire d'un mois pour les filles et les garçons dans les trois ans qui suivent leur majorité. 600 000 personnes devraient l'effectuer chaque année et ces jeunes adultes, encadrés par les armées et la gendarmerie, suivraient une formation militaire élémentaire (discipline, sport, cours de stratégie) ainsi qu'une formation aux premiers secours. Un bilan de santé et des connaissances scolaires seraient aussi effectués. «*Son caractère obligatoire ne fera cependant pas obstacle à la prise en compte de l'objection de conscience pour ceux qui refusent le maniement des armes*», précise Emmanuel Macron dans la fiche de son programme dédiée à ce point.

Avec la présentation d'un projet de loi avant la fin 2017, la mesure pourrait être mise en place rapidement. Selon les estimations du candidat, elle coûterait 15 milliards d'euros pour les équipements et les infrastructures puis 2 à 3 milliards d'euros annuels pour le fonctionnement. 15 000 militaires seraient consacrés à l'encadrement. Des dépenses bien trop importantes aux yeux des Républicains, à l'instar de Luc Châtel qui s'en est étonné sur Radio J. «*La moitié du budget de la défense [32 milliards d'euros en 2016, ndr] ? Alors, M. Macron, il faut qu'il nous explique où il va prendre cet argent*», s'est étonné le porte-parole de la campagne de François Fillon. «*Soit c'est une mesure destinée à limiter le décrochage scolaire, et ce n'est pas la mission de l'armée, soit c'est former à la défense du territoire, et un mois c'est illusoire, c'est un stage découverte*», a raillé le député de la Haute-Marne.

- Mais Emmanuel Macron n'est pas le seul à se montrer nostalgique du service militaire. Nicolas Dupont-Aignan veut lui aussi le retour à un service militaire obligatoire de trois mois au cours duquel les jeunes pourront passer une fois leur permis de conduire. «*Il sera aménageable en service militaire de un an pour ceux qui le souhaitent*», précise le candidat de Debout la République.

- **Marine Le Pen**, elle aussi, est favorable au «*rétablissement progressif d'un service militaire*» d'une durée minimum obligatoire de trois mois. En janvier 2015, la candidate du Front national évoquait même une durée d'«*un semestre*», alors qu'elle proposait un service obligatoire de un mois dans son programme de 2012.

A Lyon, en février, Marine Le Pen penchait finalement pour «*un service national, civil ou militaire, de trois mois pour les garçons et les filles*», afin de «*renforcer le sentiment d'appartenance et de solidarité*». Pour la frontiste, le «*service à la nation*» doit être indemnisé (573 euros net par mois, comme le service civique, d'après ses déclarations de 2015), et serait destiné à «*relancer l'assimilation*» et «*unir la jeunesse de France*». Le premier mois serait consacré à une «*formation militaire citoyenne théorique et pratique*» et au cours des suivants, les jeunes seraient «*affectés dans une garde nationale, soit au sein d'une unité départementale, soit au sein d'organismes locaux de sécurité civile, comme les pompiers ou de sécurité intérieure, comme la police municipale et nationale*», avait-elle expliqué en février 2015 lors d'une conférence de presse. Sur le modèle du service militaire d'antan, il serait possible de passer gratuitement le permis de conduire. Contrairement à Macron, la candidate n'a pas chiffré le coût de cette mesure mais elle a précisé qu'un certificat d'exécution de ce service pourrait conditionner l'obtention de certaines allocations.

Pour un service «citoyen» obligatoire... avec une formation militaire

- **Jean-Luc Mélenchon**, un temps favorable à une «*garde nationale*» formée avec des jeunes, se prononce pour un service citoyen obligatoire de neuf mois pour les jeunes avant leurs 25 ans. Rémunérés au Smic, les conscrits effectueraient leur service à proximité de leur lieu de vie, le «*casernement*» étant limité à certaines fonctions.

Le service à la sauce Mélenchon comprendrait, comme il l'explique dans son livre-programme, *l'Avenir en commun*, une formation militaire initiale (incluant un droit à l'objection de conscience) puis les jeunes filles et garçons seraient affectés à des tâches d'intérêt général du type secours à la population, sapeurs-pompiers ou protection et réparation de l'environnement. Ceux qui le souhaiteraient pourraient aussi effectuer leur service citoyen obligatoire sous la forme d'un service militaire. L'occasion aussi d'effectuer des bilans de santé, des capacités d'écriture, de lecture et de calcul ou encore de passer le permis de conduire. Le candidat de la France insoumise ne chiffre pas non plus le coût de la mesure.

- **Jacques Cheminade**, candidat de Solidarité et progrès, se prononçait aussi [en 2012](#) pour un service civique obligatoire d'une durée de six mois. «*Les jeunes conscrits devraient recevoir une formation militaire élémentaire d'un mois. Ensuite, ils seraient affectés, au choix, soit à un service civique (dans les hôpitaux, l'aide aux tiers-monde, la participation aux grands travaux...), soit à un service militaire dans les régiments de défense opérationnelle du territoire (DOT), avec, dans les deux cas, deux ou trois périodes de rappel pendant la vie*», détaille le candidat.

Pour un service civique non obligatoire

C'est un des rares points de convergence entre les programmes de François Fillon et de Benoît Hamon : ils souhaitent conserver, dans les grandes lignes, le service civique sur la base du volontariat instauré en 2010 par Martin Hirsch. «*D'ici trois ans, il devra accueillir la moitié d'une classe d'âge, soit près de 350 000 jeunes par an*», avait déclaré Hollande le 11 janvier 2016.

- Pour le candidat Les Républicains, qui ne s'étend pas sur la question, il faudrait orienter le service civique en priorité vers l'aide aux personnes âgées, et l'élargir «*pour cette action spécifique aux plus de 25 ans*». Dans son [projet pour la défense](#), François Fillon précise aussi vouloir «*privilégier la réserve par rapport à un service militaire volontaire fourre-tout et coûteux*». Les Républicains soulignent régulièrement l'investissement que nécessiterait un retour du service militaire, alors que les effectifs de l'armée sont en forte baisse depuis vingt ans et que de nombreuses casernes ont été fermées.

- **Hamon**, quant à lui, propose que le service civique permette de valider un semestre d'université. «*Pour favoriser l'engagement de notre jeunesse, je généraliserai la prise en compte d'un service civique ou d'un bénévolat long dans la validation d'unités d'enseignements (UE) universitaires. Je permettrai aux jeunes de certifier leur engagement associatif afin qu'ils puissent le valoriser sur leur CV*», écrit le député des Yvelines dans son programme.

A lire aussi :

[Macron propose de rétablir un service militaire obligatoire d'un mois](#) / [Service militaire obligatoire, une mise en place «impossible» ?](#) / [Le service civique s'installe](#)

Service OBLIGATOIRE – Service MILITAIRE

Emmanuel MACRON (En Marche !)

- Service militaire obligatoire et universel d'un mois

Programme – Défense – Objectif 3 : Conforter les liens entre la nation et les armées.

Discours d'Emmanuel Macron - 18 mars 2017 - #MacronDéfense

<https://en-marche.fr/article/emmanuel-macron-discours-sur-la-defense-programme-hotel-arts-et-metiers>

VI. Refonder le lien armées-nation

Enfin, Mesdames et Messieurs, je veux vous dire pour conclure quelques mots du lien entre nos armées et la Nation et de ce par quoi et en quoi je veux les refonder.

La politique des réserves doit impérativement changer d'échelle pour permettre à notre armée professionnelle de faire face à tous ses engagements et répondre au besoin d'engagement de nos concitoyens. En outre, le territoire national est aujourd'hui, en termes d'effectifs déployés, le premier théâtre de nos engagements opérationnels. C'est pourquoi je ferai mien le projet de Garde nationale, qui a été créée à cette fin.

Les budgets de la réserve sont passés de 72 millions d'euros en 2012 à 121 millions en 2017. J'entends prolonger et amplifier l'effort budgétaire consenti et travailler en profondeur sur la rénovation des réserves. Je veux que la réserve, basée sur le principe du volontariat, soit une composante militaire parfaitement intégrée à l'armée d'active et qu'elle soit « vécue » en tant que telle. Poussée par la Garde nationale, elle devra atteindre, pour la Défense, la cible de 40000 réservistes en 2018, 85000 en incluant ceux de la Gendarmerie nationale et de la police.

La situation stratégique que j'ai décrite, les menaces qui pèsent sur notre pays nous commandent aussi de renforcer le lien armées-nation, en permettant à l'ensemble de notre jeunesse de faire l'expérience de la vie militaire et d'être des acteurs à part entière de l'esprit de défense.

Je souhaite donc, pour ce faire, que chaque jeune Français ait l'occasion d'une expérience, même brève, de la vie militaire. Un service national de durée courte, obligatoire et universel, sera donc instauré. C'est là un projet de société majeur, un véritable projet républicain, qui doit permettre à notre démocratie d'être plus unie et d'accroître la résilience de notre société. C'est aussi ancrer en profondeur la relation entre la Défense et le pays. J'ai pris cette décision compte-tenu du défi qui est aujourd'hui le nôtre. C'est un défi de sécurité, d'éducation, un défi économique et social mais c'est aussi un défi moral et de civilisation, et le relever passera par notre capacité à refonder le lien armée-Nation.

Ce service national universel, encadré par les armées et la Gendarmerie nationale, s'adressera aux jeunes femmes et hommes aptes de toute une classe d'âge - soit environ 600.000 jeunes par an. Au travers d'une expérience directe de la vie militaire, de ses savoir-faire et de ses exigences, chaque jeune Français ira ainsi à la rencontre de ses concitoyens, fera l'expérience de la mixité sociale et de la cohésion républicaine, durant un mois. Ce temps de service militaire universel devra intervenir dans les 3 ans suivant le dix-huitième anniversaire de chacun. A l'issue de cette période, l'accès des jeunes aux métiers de la Défense en tant que militaire d'active ou dans la Garde nationale sera facilité. Ce service militaire universel permettra aussi de disposer, en cas de crise, d'un réservoir mobilisable, complémentaire de la Garde nationale.

Le service militaire universel permettra également de détecter les difficultés, notamment l'illettrisme, et proposera une remise à niveau scolaire des appelés lorsque cela sera nécessaire. Il aidera ainsi les jeunes à préparer leur entrée dans la vie professionnelle comme dans leur vie de citoyens.

Parce qu'il s'agit, Mesdames et Messieurs, d'un véritable projet de société qui montre combien je fais confiance à notre défense et à nos armées, sa mise en place et sa déclinaison devront faire l'objet d'une large concertation associant étroitement les parlementaires, la société civile et les ministères concernés. Les consultations indispensables que je souhaite seront conduites dans le cadre des travaux de préparation du prochain Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale. Elles permettront de préparer un projet de loi qui devra m'être présenté par le Gouvernement d'ici à la fin de l'année 2017.

Ce projet a bien sûr un coût significatif et je l'assumerai. La rencontre des armées de la République et de la jeunesse de France, la cohésion nationale, ce sont des enjeux qui le méritent. Avec des coûts d'infrastructure estimés entre 15 et 20 milliards d'euros, il est estimé à un ordre de grandeur de 2 à 3 milliards d'euros par an en régime de croisière.

Son financement comme les effectifs d'encadrement nécessaires s'inscriront au-delà de l'enveloppe de 2% du PIB de la programmation militaire, la mise en oeuvre du service national universel étant indépendante du renforcement planifié de notre outil de défense.

Enfin, s'adresser à la communauté de défense, c'est aussi vouloir parler à ceux qui ont accepté que leur destin individuel fasse corps avec le destin collectif de la Nation. A la veille d'une journée nationale de commémoration alors que cette fin de semaine aussi nous pensons à l'attentat du Bardo, et à la vieille, donc, d'une journée nationale forte votée durant ce quinquennat, c'est à eux, aux anciens combattants que je veux m'adresser à présent, à eux qui, aujourd'hui, maintiennent haut et fort les couleurs de notre Nation.

Vidéo : <https://www.facebook.com/EmmanuelMacron/videos/1932119447020632/>

Fiche synthèse « Service National » : Un service national obligatoire et universel

<https://en-marche.fr/article/en-marche-un-service-national-obligatoire-et-universel-defense-programme>

Les menaces qui pèsent sur notre société doivent nous conduire à renforcer le lien entre la nation et ceux qui la protègent, pour renforcer la cohésion républicaine et développer un esprit commun de défense.

→ Un service militaire obligatoire et universel d'un mois

- Le service national universel s'adressera aux jeunes femmes et hommes aptes de toute une classe d'âge.
- Il devra intervenir dans les 3 ans suivant leur dix-huitième anniversaire, et devrait durer un mois.
- Ce service sera encadré par les armées et la Gendarmerie Nationale.
- Son caractère obligatoire ne fera cependant pas obstacle à la prise en compte de l'objection de conscience pour ceux qui refusent le maniement des armes.

→ Une expérience citoyenne de la vie militaire, de la mixité sociale et de la cohésion

- Le service national sera l'occasion pour les jeunes Français de recevoir une formation militaire élémentaire : discipline et autorité, connaissance des priorités stratégiques du pays et des grandes problématiques de sécurité, activités physiques et sportives.
- Il permettra d'apprendre les gestes qui sauvent et la conduite à tenir en cas de catastrophe naturelle ou d'attaque terroriste, de faire un bilan de l'état de santé de chacun et de détecter les difficultés scolaires, notamment l'illettrisme.
- À l'issue de son accomplissement, l'accès des jeunes aux métiers de la défense en tant que militaire d'active ou dans la Garde Nationale sera facilité.
- Plus largement, le service sera pour ses participants l'occasion d'une expérience de la vie en collectivité, tous milieux sociaux confondus, et de fortifier l'engagement citoyen.
- Il aidera ainsi les jeunes à préparer leur entrée dans la vie professionnelle.

→ Un projet concerté et financé

- Le projet de service national universel fera l'objet d'une large concertation entre les forces politiques, les représentants de la jeunesse, les forces vives de la nation.

Ces échanges permettront de préparer un projet de loi qui devra être présenté par le Gouvernement d'ici la fin de l'année 2017.

- Il s'articulera avec le service civique, selon des modalités déterminées par la concertation.
- Son financement s'inscrira enfin au-delà de l'enveloppe de 2% du PIB de la programmation militaire, la mise en œuvre du service national universel étant indépendante du renforcement planifié de notre outil de défense.

Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise)

- Service citoyen obligatoire de 9 mois – Garde nationale

L'avenir en commun. Programme de la France insoumise et son candidat – Décembre 2016

14. La jeunesse au service de l'intérêt général et de la sûreté de la Nation

Aujourd'hui, de nombreuses tâches indispensables à la sûreté et à l'intégrité de la Nation ne sont pas assurées. C'est vrai aussi bien du point de vue de la défense et de la sûreté que de l'intégrité écologique, de la solidarité et du secours à la population.

Ces préoccupations ne peuvent être abandonnées aux marchands ni aux seuls agents des services concernés. C'est la Nation tout entière qui doit y faire face, pour les tâches civiles comme militaires.

Nous proposons de réaliser les mesures suivantes :

Créer un service citoyen obligatoire

- Pour les femmes et Pour les hommes
- Par conscription avant 25 ans, proche du lieu de vie, en limitant le « casernement » aux fonctions qui l'exigent réellement
- D'une durée totale de neuf mois, comprenant une formation militaire initiale incluant un droit à l'objection de conscience
- Rémunéré au smic
- Affecté à des tâches d'intérêt général: secours à la population, sapeurs-pompiers, sécurité publique, défense, sécurité civile, protection et réparation de l'environnement, appui à des associations labellisées d'intérêt général
- Présence sur tout le territoire, y compris les Outre-mer, les zones rurales et les quartiers populaires
- Comprenant un bilan de santé, une évaluation des capacités d'écriture, de lecture et de calcul avec leur éventuelle mise à niveau, la formation gratuite à la conduite et le passage de l'examen du permis de conduire

Créer une garde nationale placée sous commandement civil et composée :

- Des jeunes en service citoyen obligatoire ayant choisi d'intégrer la réserve pour la protection de la sûreté et de l'intégrité de la Nation
- Des unités existantes labellisées : réserve de sécurité nationale, réserve de sécurité civile, réserve citoyenne.

Marine LE PEN (Front National)

- Rétablissement progressif d'un service militaire (minimum obligatoire 3 mois)

<https://www.marine2017.fr/programme/>

84. Étendre à la métropole le Service Militaire Adapté sur le modèle de celui en vigueur en Outre-mer

121. Augmenter dès la première année du mandat le budget de la Défense à 2 % du PIB puis tendre vers 3 % à l'horizon de la fin du quinquennat. Ces 2 % minimum seront inscrits dans la Constitution. Cet effort substantiel permettra notamment de financer :

(...) - le rétablissement progressif d'un **service militaire** (minimum obligatoire 3 mois).

Nicolas DUPONT-AIGNAN (Debout la France)

- Service national obligatoire civique et militaire, mixte, de 3 mois

Défense <http://www.nda-2017.fr/theme/defense#proposition56>

Mobiliser les femmes et les hommes de notre pays, vrai moteur de notre politique de défense

1 - Rétablir un service national de 3 mois obligatoire au cours duquel les jeunes auront droit à 1 passage du permis de conduire. Il sera aménageable en service militaire de 1 an pour ceux qui le souhaitent.

Cohésion nationale <http://www.nda-2017.fr/theme/cohesion-nationale>

Redonner un sens au fait de devenir Français et refuser le communautarisme et garantir la laïcité

11 - Instaurer un service national civique et militaire de trois mois, au cours duquel les jeunes auront droit à un passage du permis de conduire.

Combat pour les femmes <http://www.nda-2017.fr/theme/laicite-droit-femmes>

9 - Instaurer un service national civique et militaire mixte (femmes et hommes ensemble) de trois mois, au cours duquel les jeunes auront droit à un passage du permis de conduire

Jacques CHEMINADE (Solidarité et progrès)

- Rétablir la conscription : 6 mois + périodes de rappel.

<http://www.cheminade2017.fr/Pour-une-armee-republicaine-et-modernisee-colonne-vertebrale-de-la-Nation-1629>

VI. Rétablir le lien Armée-Nation : instruction sur la défense nationale et défense opérationnelle du territoire

Notre objectif est d'éviter, dans le contexte général défini ci-dessus, la « ghettoïsation » d'une collectivité militaire repliée sur ses professionnels. Pour être la colonne vertébrale de la nation, l'armée doit impliquer les citoyens.

Je propose deux initiatives :

1. pendant les cours d'histoire et d'instruction civique organisés à l'école, dispenser **une instruction spécifique relative au rôle que joue la défense dans notre pays ;**

2. **rétablir une conscription adaptée au défi de l'avenir.** L'objectif est d'offrir à nos jeunes (filles et garçons) une période de pleine mixité sociale et d'encadrement pluridisciplinaire, cohérent, intelligent et souple, à un moment de leur vie où l'intégration sociale dans un projet est nécessaire pour former la nation.

Sur une durée de six mois, les jeunes conscrits devraient recevoir une formation militaire élémentaire d'un mois. Ils seraient ensuite affectés, selon leur choix, soit à un service civique (hôpitaux, aide au tiers-monde, participation aux grands chantiers, etc.), qui ne doit en aucun cas être un substitut à l'emploi des jeunes, soit à un **service dans les régiments de défense opérationnelle du territoire (DOT)** avec, dans les deux cas, deux ou trois périodes de rappel pendant la vie, suivant le modèle suisse.

Le militaire doit être totalement réinséré dans le civil et la société civile animer et respecter son fil de l'épée militaire.

Jean LASSALLE (Résistons !)

- Rétablissement d'un service national d'un an, militaire ou civil

<http://jeanlassalle2017.fr/retissons-lien-social-dechire/>

RETISSONS LE LIEN SOCIAL DÉCHIRÉ

Rétablissons le service national, civil ou militaire, pour que tous les garçons et filles entrent dans la vie active avec une expérience de missions réussies, à plusieurs, pour l'intérêt général.

Service VOLONTAIRE – Développement du Service Civique

Benoît HAMON (Parti Socialiste)

- Pour une meilleure reconnaissance de l'engagement des jeunes

J'assurerai à tous les jeunes une véritable reconnaissance de leur engagement. Je proposerai à tou.te.s les élèves des collèges et lycées de rencontrer des entrepreneurs sociaux, des dirigeants ou des bénévoles associatifs et de faire un service civique au cours de leur cursus. Je rendrai possible la validation du premier semestre de l'université avec l'expérience d'un service civique ou d'une expérience longue de bénévolat. Je permettrai aux jeunes de certifier leur engagement associatif afin qu'ils puissent le valoriser sur leur CV.

<https://www.benoithamon2017.fr/2017/03/16/mon-projet-pour-faire-battre-le-coeur-le-coeur-de-la-france/>

François FILLON (Les Républicains)

- Adapter le service civique et développer le volontariat associatif pour l'aide aux personnes âgées

<https://www.fillon2017.fr/projet/perse-autonomie/>

8 - Faire de l'aide aux personnes âgées une priorité de l'engagement de service civique, étendu pour cette action spécifique aux plus de 25 ans, et définir une forme spécifique et souple du volontariat associatif afin d'aider les personnes âgées dans leur quotidien.

Service civique culturel

<https://www.fillon2017.fr/projet/culture/>

8 - Élargir les heures d'ouverture des établissements culturels en y consacrant les moyens nécessaires, en développant le bénévolat qui est un élément essentiel de l'action culturelle en milieu rural et « rurbain » et en mettant à contribution les ressources constituées par les jeunes ayant opté pour un service civique culturel.

Pas de mention dans le programme

Nathalie ARTAUD (Lutte Ouvrière)

- Service civique : un « succès » ? Pour qui ? (Brève LO du 14 janvier 2017)

Créé en 2010, le service civique a concerné l'an passé 100 000 jeunes de 16 à 25 ans. A travers ce dispositif, un jeune au chômage se retrouve à travailler pour une collectivité publique ou une association agréée par l'État, pour un salaire compris entre 577 et 684 euros par mois.

Chaque année, même si un quart seulement des candidatures sont acceptées, un nombre croissant de tels contrats sont signés. Et pour cause ! Le nombre de jeunes qui sortent des études sans qu'aucun emploi digne de ce nom ne leur soit proposé ne cesse d'augmenter. Et le gouvernement a dans le service civique un moyen de plus de faire baisser les statistiques du chômage.

Des patrons se disent intéressés par l'extension de ce système au privé. Vu les avantages que cela leur apporterait, on les comprend !

François ASSELINEAU (Union Populaire Républicaine)

Philippe POUTOU (Nouveau Parti Anticapitaliste)